



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DU COTEAU – 8 OCTOBRE 2013

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
de l'École du Coteau tenue le mardi 8 octobre 2013**

Étaient présents-es à cette réunion :

Madame Jocelyne Arseneault	Personnel de soutien
Madame Sylvie Bisson	Enseignante
Madame Caroline Champoux	Secrétaire
Monsieur Éric Cool	Directeur
Madame Nathalie Lavigne	Parent
Madame Sandra Laviolette	Parent
Madame Isabelle Lemire	Parent
Madame Noémie Morais	Élève
Monsieur Bryan Mayer	Parent
Madame Isabelle Merette	Enseignante
Madame Sophie Michaud	Parent
Madame Caroline Morin	Personnel professionnel
Madame Annik Normand	Parent
Madame Karine Potvin	Enseignante
Madame Diane Rioux	Directrice adjointe
Madame Sarah Smith	Enseignante

Était absent-es à cette réunion :

Monsieur Frédéric Desrosiers	Élève
------------------------------	-------

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée est proposée à 19 h 07 par Mme Annik Normand et secondée par Mme Sandra Laviolette.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est respecté, la rencontre peut être tenue.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout à l'ordre du jour :

- Point 7 : Fonctionnement 2013-2014 : Proposition du calendrier du CE
- Point 10 : Sujets pour information :
 - Formation pour les membres du conseil d'établissement;
 - Formation pour le président du conseil d'établissement;
 - Encadrement des voyages.

CE-13-01-01 L'ordre du jour modifié est proposé par Mme Sarah Smith et secondé par Mme Nathalie Lavigne.

4. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 18 JUIN 2013

Correction : Ajouter Mme Sandra Laviolette à la liste des membres présents.

Suivi :

- **Point 7.1 :** Il est mentionné que des efforts ont été déployés afin de maximiser le pourcentage d'utilisation des cahiers d'exercices.
- **Point 7.2 :** M. Éric Cool mentionne qu'il y a eu plusieurs rencontres disciplinaires ainsi que des formations. Les résultats seront discutés dans une rencontre ultérieure.

CE-13-01-02 Le procès-verbal corrigé est proposé par Mme Jocelyne Arseneault et secondé par Mme Sandra Laviolette.

5. Nomination à la présidence

M. Bryan Mayer, Mme Sandra Laviolette et Mme Nathalie Lavigne déposent leur candidature.

CE-13-01-03 Mme Sandra Laviolette est élue par majorité.

6. Nomination à la vice-présidence

Mme Nathalie Lavigne dépose sa candidature, appuyée par Mme Sandra Laviolette.

CE-13-01-04 Élu(e) à l'unanimité.

7. Fonctionnement 2013-2014

- Proposition du calendrier du CE (document déjà déposé) : La rencontre du 4 avril 2013 est déplacée au 8 avril 2013.
- Règles de régie interne :
 - Présentation du document et lecture par tous les membres.
 - Il est mentionné que les membres devront confirmer leur présence au secrétariat de l'école avant la rencontre.
 - L'importance de respecter le dernier point du document concernant la durée de la rencontre est soulevée. Les membres devront essayer d'être concis afin de pouvoir respecter ce point.
 - Il est convenu que, dans la mesure du possible, tous les documents qui seront vus lors d'une rencontre devront être envoyés aux membres avant la rencontre.

CE-13-01-05 Le document est adopté à l'unanimité.

8. Question du public

NIL

9. Sujets pour décision :

- **Dépôt et présentation du document *Proposition des activités 2013-2014***

Il est mentionné que le caricaturiste lors de la journée de l'halloween a été annulé.

Les membres font une recommandation : revoir la politique du 85% de participation pour la journée blanche afin de ne pas pénaliser les élèves désireux d'y participer. La direction reviendra ultérieurement avec une proposition après consultation du CPE.

CE-13-01-06 L'adoption des activités avec la recommandation est proposée par Mme Nathalie Lavigne et secondée par Mme Sarah Smith.

- **Projets présentés aux membres :**

- Voyage culturel en Grèce : Il y aura une rencontre d'information pour les parents.

Modification : priorité aux élèves sans problèmes comportementaux plutôt qu'aux élèves en réussite.

Le projet avec modification est proposé par Mme Nathalie Lavigne et secondé par Mme Sylvie Bisson.

CE-13-01-07 10 pour et 1 abstention. Adopté par majorité.

- Voyage à New-York : l'adoption du projet est proposée par Sarah Smith et secondée par Sylvie Bisson. Adopté à l'unanimité.

CE-13-01-08

- Club plein air : Il est mentionné qu'il y a possibilité que l'activité se réalise durant une journée d'école. L'adoption du projet est proposée par Mme Caroline Morin et secondée par Mme Isabelle Lemire. Adopté à l'unanimité.
- CE-13-01-09**
- Musée canadien des civilisations : L'adoption du projet est proposée par Mme Sarah Smith et secondée par Mme Caroline Morin. Adopté à l'unanimité.
- CE-13-01-10**
- Centre d'enfouissement BFI : L'adoption du projet est proposée par Mme Nathalie Lavigne et secondée par Mme Sarah Smith. Adopté à l'unanimité.
- CE-13-01-11**
- Auteure Claudia Larochelle : L'adoption du projet est proposée par Mme Sophie Michaud et secondée par Mme Sarah Smith. Adopté à l'unanimité.
- CE-13-01-12**
- Chicago : Le projet n'a pas encore été présenté au CPE. Les membres font la recommandation de faire une rencontre d'information avec les parents et de voir si l'on peut déroger à la règle du 15 avril puisque la fin de semaine suivante est celle de Pâques et que les élèves manqueraient moins de jours d'école. L'adoption du projet avec recommandations est proposée par Mme Sarah Smith et secondée par Mme Sophie Michaud. 6 pour, 2 contre et 3 abstentions. Adopté par majorité.
- CE-13-01-13**

10. Sujets pour information

- 10.1 Calendrier des rencontres de l'exécutif.
- 10.2 Formation pour les membres du conseil d'établissement : le document sera envoyé aux membres par courriel.
- 10.3 Formation pour le président du conseil d'établissement : le document sera envoyé à la présidente par courriel.
- 10.4 Formation pour les membres du comité de parents : le document sera envoyé par courriel au délégué du Comité de parents.
- 10.5 Encadrement des voyages : document *Je pars en voyage* déjà déposé.

M. Éric Cool explique que c'est sur ce document que la direction s'appuie pour accepter ou non les projets avant de les présenter aux membres. Il spécifie toutefois que ce document n'est qu'un guide et non pas une politique.

Quelques points sont soulevés :

- Il est mentionné que l'obligation d'avoir comme partenaire une agence de voyage sur le territoire de la Commission scolaire doit être respectée sauf dans le cas d'une économie significative avec une agence hors du territoire.
- Aucun voyage ne doit être organisé après le 15 avril. Ce point a pour but de ne pas nuire aux élèves au niveau académique. Il est donc

possible, de façon exceptionnelle, d'organiser un voyage après cette date si ce but n'est pas entravé.

11. Information de la présidence

Afin de conserver un bon climat lors des rencontres, il est demandé aux membres de toujours s'adresser à la présidence. Il est également demandé que des cartons d'identification soit placés devant chaque membre afin de faciliter la communication.

12. Information du délégué au Comité de parents

Nil

13. Information des membres du personnel

Nil

14. Information du commissaire

Nil

15. Varia

Nil

16. Levée de l'assemblée

CE-13-01-14 La levée de l'assemblée est proposée par Mme Karine Potvin et secondée par Mme Sylvie Bisson à 21 h 32.